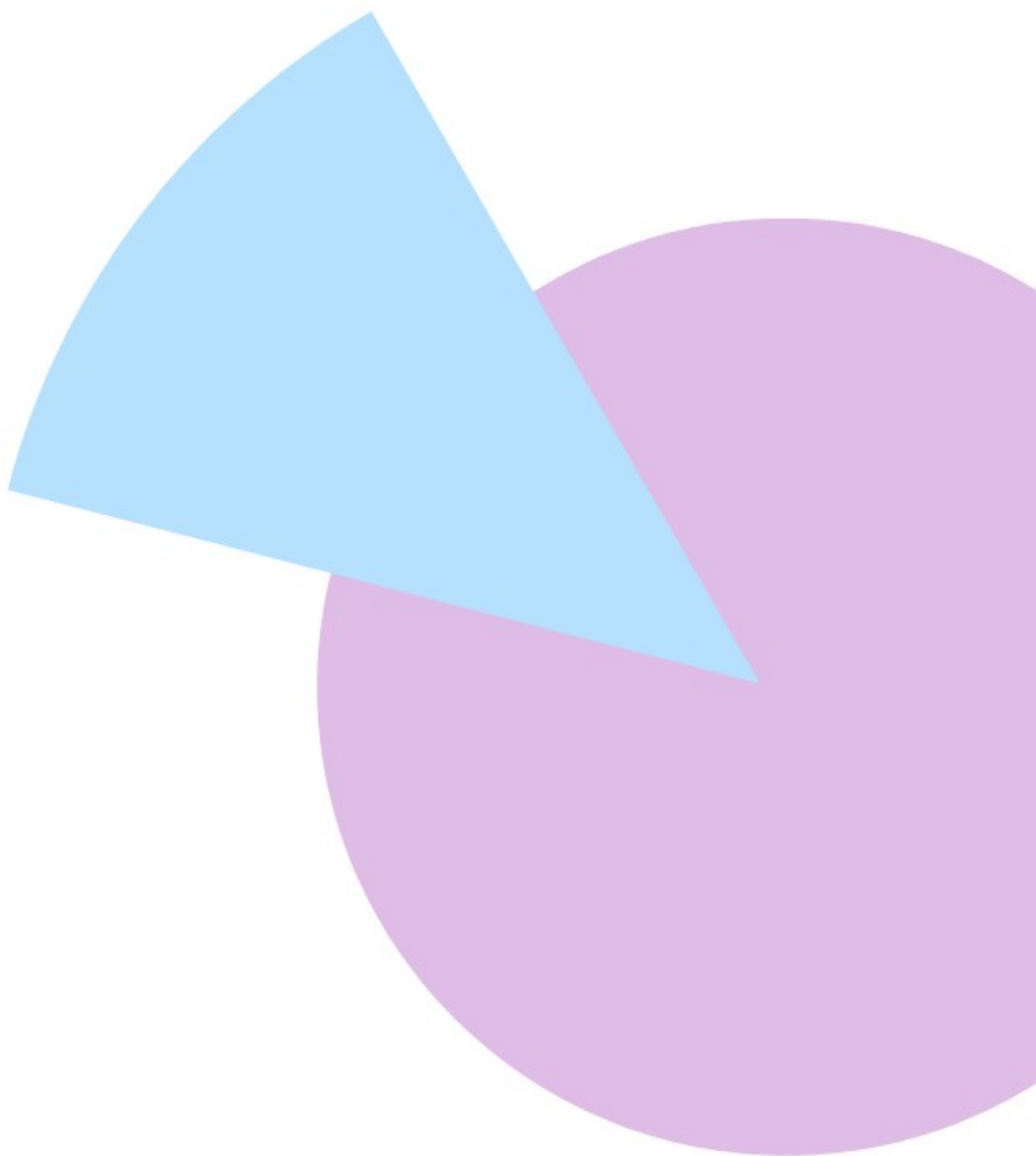


Département de l'Allier



Allier

En 2025, 2 400 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans l'Allier. Le département est ainsi le dixième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 43,0 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 29,5 % dans l'Allier (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. L'Allier, le Cantal et la Haute-Loire forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Allier est le dixième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans l'Allier est estimé à 2 400, plaçant le département au dixième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, devant les autres départements du même groupe, la Haute-Loire (1 700) et le Cantal (900). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans l'Allier, ces dernières représentent 3,3 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le dixième effectif ► **figure 1**. La Haute-Loire et le Cantal en constituent respectivement le onzième et le douzième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,58 enfant par femme dans l'Allier, un niveau supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au quatrième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). Dans l'Allier, ce nombre est supérieur à celui de la Haute-Loire (1,57) et du Cantal (1,47).

En 2025, dans l'Allier, on dénombre 7,3 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est proche de celui de la Haute-Loire (7,4 ‰) et supérieur à celui du Cantal (6,3 ‰).

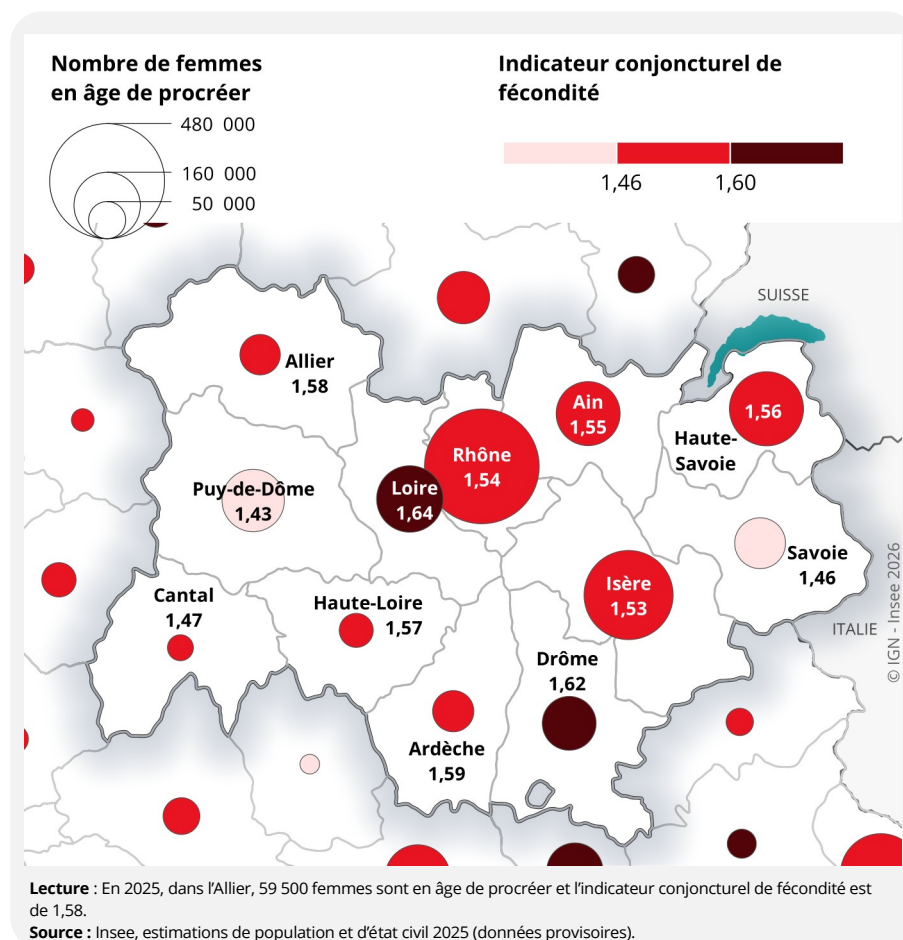
Depuis 2010, les naissances ont reculé de 29,5 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans l'Allier, le nombre de naissances est inférieur de 43,0 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région)

► **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 29,5 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, en Haute-Loire et dans le Cantal, les naissances se sont repliées respectivement de 27,6 % et 29,3 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour

l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 3,9 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et +0,4 % entre 2023 et 2024 dans le département).

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025



Depuis 2010, les femmes font moins d'enfants...

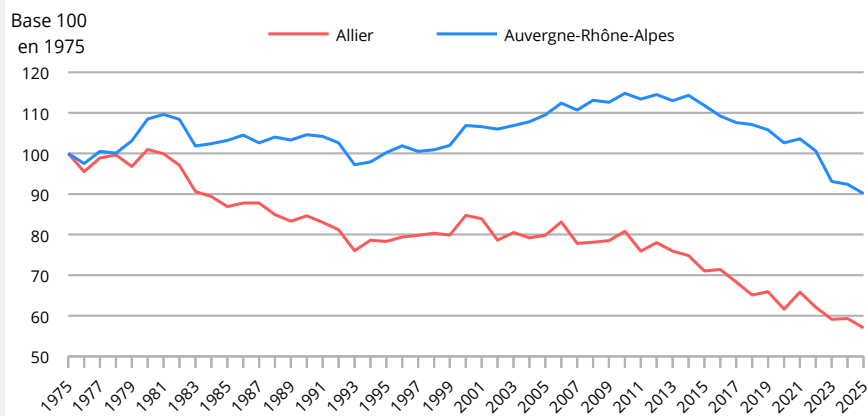
L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, dans l'Allier, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 29,5 % (contre +21,3 % dans la région) ► **figure 3**.

Dans l'Allier, depuis 2010, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,01 enfants par femme, niveau en dessous du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,58 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 13,6 % dans l'Allier depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, en Haute-Loire et dans le Cantal, ce nombre a baissé respectivement de 9,0 % et 16,0 %.

... et en particulier les jeunes femmes

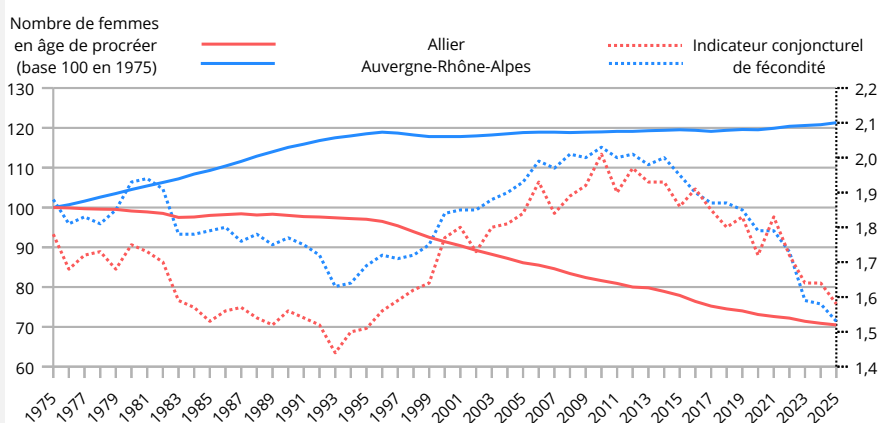
Dans l'Allier comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2025 ► **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans l'Allier comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 23 ans en 1975, 27 ans en 2010 et 28 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 14,2, 15,6 et 11,6 enfants pour 100 femmes. ●

► 2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975



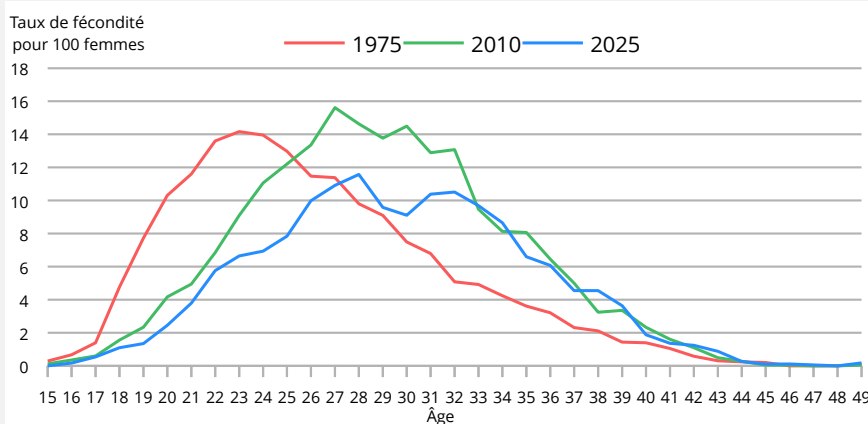
Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances dans l'Allier a diminué de 43,0 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

► 3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975



Lecture : Entre 1975 et 2025, dans l'Allier, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,78 à 1,58 et le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 29,5 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

► 4. Taux de fécondité par âge dans l'Allier en 1975, 2010 et 2025



Lecture : En 2025, dans l'Allier, pour 100 femmes âgées de 28 ans, on enregistre, en moyenne, 11,6 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans l'Allier.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).